

Thomas D'JOURNO
SELARL EKLAR AVOCATS
43/45 Rue Breteuil 13006 Marseille
Tél. : 04.13.24.13.63 – f.hoffmann@eklar.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR REITERATION DES ENCHERES
EN UN SEUL LOT DE VENTE

D'UNE MAISON JUMEE de type 5 dite villa n° 1 avec terrasse,
garage 2 places et jouissance exclusive d'un jardin,
dépendant d'un ensemble immobilier sis à MARSEILLE (13013),
100 rue Chalusset, dénommé « LE CLOS JARDIN »,
cadastré section 888 N n° 62 pour 93 a 1 ca

MISE A PRIX DE DIX MILLE EUROS (10.000,00 €)

VISITE LE JEUDI 26 JUIN 2025 DE 9 H 00 A 10 H 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 9 JUILLET 2025 à 9 h 30
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
Salle n°8, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété

Dans un ensemble immobilier sis à MARSEILLE 13013, rue Chalusset, dénommé « LE CLOS JARDIN », cadastré 888N n° 62 pour 93 a 1 ca,

Le lot 208 : maison à usage d'habitation jumelée dite Bât 1 de type 5 élevée d'un étage sur RDC avec terrasse, garage 2 places et jouissance exclusive d'un jardin,

Avec les 208/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales et les 10.000/10.000èmes des parties communes

particulières au Bât. 1.

Règlement de copropriété reçu par Me BLANC le 9 juillet 2007, publié au SPF de MARSEILLE 4 le 29 août 2007, volume 2007P n° 3878.

D'après le procès-verbal de description

La SCP P BRUGUIERE F MASCRET S FORNELLI S SAGLIETTI, Commissaires de Justice associés à Marseille, a établi le 11 janvier 2018 le procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que la maison élevée d'un étage sur RDC avec garage attenant est sise au 100 rue Chalusset, 13013 MARSEILLE. Elle se compose au RDC d'une entrée distribuant un séjour/salle à manger, une cuisine, une

chambre et un cabinet de toilette. L'étage est composé de trois chambres dont l'une communique à une pièce d'eau, d'une salle de bains et d'un WC. Elle est implantée sur un terrain clos comprenant une piscine.

Lors de l'établissement du PV de description initial les lieux étaient occupés par les débiteurs saisis.

Le 9 septembre 2024, le procès-verbal de description a été actualisé et les lieux étaient alors occupé par une personne et sa famille ayant déclarés être titulaires d'un bail conclu trois ans auparavant mais dont il n'a pas été produit copie. Le loyer serait de 700 euros charges comprises.

Le syndicat de la copropriété est le cabinet DALLAPORTA, 76 rue Sainte, 13007 MARSEILLE.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur BAROUH stipule une surface loi Carrez de 105,36 m².

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

La société dénommée **LE CREDIT LOGEMENT**, Société Anonyme au capital de 1.253.974.758,25 € ayant son siège social à PARIS, 50 Boulevard de Sébastopol et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° B 302 493 275, poursuites et diligences de Président du Conseil d'Administration en exercice domicilié en cette qualité audit siège, Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL EKLAR AVOCATS**.

Lors de l'audience du 18 septembre 2024, ledit bien a été adjugé à la somme de 191.000 euros outre les charges.

Le certificat prévu par l'article R.322-67 du Code des Procédures civiles d'exécution a été délivré le 3 février

2025 par le Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE et signifié les 7 février 2025, 5, 6, 7 et 10 mars 2025 au débiteur saisi et à l'adjudicataire.

Suivant ordonnance rendue le 7 avril 2025 par le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE il a été ordonné la remise en vente du bien par voie d'une nouvelle adjudication et fixé la date d'audience de vente sur réitération des enchères au Mercredi 9 Juillet 2025 à 9 h 30.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de Marseille qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <http://www.eklar.com> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45 Rue Breteuil, 13006 Marseille – Tél. : 04.13.24.13.63

f.hoffmann@eklar.com

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Marseille, le 26 mai 2025

Me Thomas D'JOURNO
Avocat